



## LITIGE culture et formation

Par **mistyk**, le **29/03/2013** à **15:28**

Bonjour, depuis juin 2012 je suis inscrite à CULTURE ET FORMATION et je ne peux faire fasse au paiement. Il m'appel régulièrement par un service de recouvrement, et dise que si je paie pas la totalité dans les 48h ça va être pire aussi ils ont même appeler mes parents pour réclamer le solde. Il m'on envoyer par e-mail une demande de remplir un échéancier et que sinon c'est le recourt au tribunal qui m'attend, j'ai beau leur dire que je ne travail pas et que j'ai pas d'indemnité pour le moment, ils ne veulent rien savoir, j'ai jusqu'au 3/04/13.

J'ai appeler la maison de justice et du droit pour savoir qu'elle était mes droits. Je n'ai eu personne au bout du fil, ce n'est pas faute d'avoir essayer.

S'il vous plaît, j'ai besoin de réponse...Si quelque pourrait m'aider, merci .

Par **moisse**, le **29/03/2013** à **16:53**

Si vous êtes majeur vous avez surtout le droit de respecter les termes du contrat que vous avez signé.

En l'état de votre exposé, vous allez effectivement terminer devant la juridiction de proximité avec les frais en sus.